



Déclaration de principe de la direction concernant les droits de l'environnement et les droits humains

Informations à propos de notre société et nos activités

WITRON est un groupe allemand qui a son siège à Parkstein (au Haut-Palatinat en Bavière). Il est actif dans le monde entier, en particulier dans le secteur du commerce alimentaire de détail, dans le domaine de la planification, de la réalisation et de l'exploitation de systèmes logistiques et de flux de marchandises.

Dans de nombreux cas, les installations logistiques réalisées par WITRON constituent un élément clé de l'approvisionnement des consommateurs en biens de consommation courante via des magasins ou le commerce en ligne.

Par conséquent, nos clients sont pertinents dans une certaine mesure parce qu'ils assurent - grâce à leurs centres de distribution - l'approvisionnement de la population des zones et régions concernées. Pour en tenir compte, WITRON offre à ses clients locaux un soutien durable pour leurs centres de distribution grâce à des concepts de service et d'exploitation sur mesure.

En conséquence, nos activités commerciales ont un impact quotidien sur la vie des personnes à l'intérieur et à l'extérieur de WITRON, ainsi que sur l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement.

Notre engagement pour les droits de l'environnement et les droits humains

Chez WITRON, nous prenons nos responsabilités. La direction et l'ensemble des cadres et collaborateur·rice·s sont tenu·e·s de respecter ce principe et de l'appliquer dans leur travail quotidien. Être responsable, cela concerne nos produits, nos relations avec les clients, les prestataires de services, les fournisseurs et les autres relations commerciales. Dans nos actions, nous gardons toujours à l'esprit les conséquences de notre activité commerciale. Nous accordons une grande importance aux personnes et à l'environnement. En conséquence, nous examinons en permanence nos processus d'entreprise afin d'identifier les risques pour l'environnement et les droits humains, et nous prenons des mesures préventives précoces contre les risques identifiés. Si nous soupçonnons une violation des droits de l'environnement ou des droits humains, nous l'analyserons et l'examinerons de manière appropriée. Toutefois, si nous constatons une telle violation, nous prenons immédiatement des mesures pour l'éviter, y remédier, y mettre fin ou en réduire l'étendue.



Les principes suivants expliquent notre engagement en faveur des droits de l'environnement et des droits humains :

WITRON établit les standards les plus élevés en matière de droits humains sur le lieu de travail

Notre engagement a pour objectif central de protéger les employé·e·s pendant leur travail et de prévenir les accidents. Le respect des droits des travailleur·se·s est un élément essentiel de notre stratégie en matière de droits humains. Nous avons donc établi des standards élevés.

Rejet du travail forcé ainsi que du travail des enfants et des jeunes travailleur·se·s

Nous rejetons toute forme de travail forcé ou de servitude pour dettes, ainsi que l'esclavage moderne et la traite des êtres humains. Nous ne tolérons aucune forme de travail des enfants, dont toute exploitation des enfants et des jeunes. Il s'agit par exemple de travaux effectués involontairement par des personnes en raison d'intimidations, de punitions, de violences de la part des forces de sécurité ou en raison de discriminations imminentes.

Égalité de traitement

Nous rejetons toute forme de discrimination, de harcèlement et de traitement défavorable injustifié. Aucune discrimination liée à l'origine ethnique ou sociale, à la couleur de peau, au sexe et à l'identité sexuelle, à la nationalité, à la langue, à la religion, aux convictions, à une limitation physique ou mentale, à l'orientation sexuelle, à l'état de santé, à l'âge, à l'état civil, à la grossesse/la parentalité, à l'appartenance à un syndicat ou à des opinions politiques (dans la mesure où ces opinions sont conformes aux principes démocratiques) n'est tolérée. Pour nous, l'égalité de traitement en matière de rémunération de la main-d'œuvre, qu'elle soit masculine, féminine ou diverse, est une évidence. Notre culture d'entreprise repose sur l'égalité des chances et le respect mutuel.

Liberté d'association

Nous respectons le droit des employé·e·s de créer et d'adhérer à des représentations des travailleur·se·s. Nous rejetons toute forme de discrimination causée par ces activités. Nous sommes convaincus qu'une collaboration en toute confiance avec nos représentants des travailleur·se·s est un facteur déterminant pour le succès de l'entreprise.

Santé et sécurité au travail

Nous sommes conscients de notre responsabilité en matière de santé et de sécurité de nos collaborateur·rice·s et de l'amélioration continue de l'environnement de travail. C'est pourquoi nous proposons à nos collaborateur·rice·s de nombreuses mesures de prévention et de promotion de la santé. Ces mesures ont pour but d'accroître la satisfaction de nos collaborateur·rice·s en matière de travail et de performance grâce à des mesures de développement appropriées. Notre priorité absolue est de protéger nos collaborateur·rice·s et de créer un environnement de travail sûr et sain pour tous·tes.



Risques environnementaux

Nous sommes conscients du fait que le changement climatique et d'autres événements peuvent avoir un impact sensible sur l'environnement. Nous nous engageons donc à améliorer constamment notre performance environnementale et à réduire ou éviter les risques qui pourraient avoir un impact négatif sur l'environnement.

Les droits de l'environnement et les droits humains dans notre chaîne d'approvisionnement

Notre engagement pour l'être humain et l'environnement ne se limite pas seulement à notre entreprise, mais nous invitons nos clients, nos fournisseurs, nos prestataires de services et nos partenaires commerciaux le long de la chaîne d'approvisionnement à coopérer avec nous et à respecter les droits humains et les droits de l'environnement de manière adéquate.

Cela signifie en particulier que, dans le cadre d'une analyse détaillée des risques, les domaines présentant un potentiel de risque sont identifiés. Dans un deuxième temps, on procède à une hiérarchisation des priorités. Ensuite, des solutions structurelles et spécifiques sont élaborées et mises en œuvre pour les domaines concernés.

Le degré d'intégration de notre production est élevé et nous travaillons en étroite collaboration avec des entreprises de montage et d'installation dans le monde entier. En conséquence, les processus de fabrication et d'installation font l'objet d'une analyse de risque quantitative et qualitative régulière et liée à un événement. Les services responsables des achats, de la sécurité au travail et de la gestion de la qualité travaillent en étroite collaboration avec les services spécialisés, les fournisseurs, les prestataires de services et les autres partenaires commerciaux afin d'éliminer ou de minimaliser les risques qui se présentent et d'assurer une optimisation continue.

Toutefois, il est impossible d'empêcher cent pour cent des infractions. C'est pourquoi une partie essentielle de notre gestion des risques consiste à réagir et à répondre de manière appropriée à d'éventuelles violations. Lorsque nous sommes informés d'une faute présumée, nous l'examinons rapidement et trouvons des solutions pour mettre fin aux violations effectives et pour limiter et réduire les effets négatifs. Si une violation dans notre chaîne d'approvisionnement se révèle fondée, nous cherchons à établir un dialogue avec notre fournisseur, prestataire de services ou partenaire commercial et à trouver une solution commune qui garantisse que les droits humains et l'environnement seront respectés à l'avenir. Si nécessaire, nous utilisons les droits contractuels d'audit pour obtenir des informations supplémentaires sur les violations et les risques potentiels et pour identifier et mettre en œuvre des mesures correctives. Si les fournisseurs, prestataires de services ou partenaires commerciaux ne prennent pas de mesures suffisantes pour prévenir ou mettre fin aux violations des droits de l'environnement et des droits humains pour en minimaliser les conséquences, il se peut, en dernier recours, que notre collaboration avec le fournisseur ou le partenaire commercial soit terminée.



Responsabilité en matière des droits de l'environnement et droits humains

La direction est responsable du respect et la mise en œuvre des droits de l'environnement et des droits humains. Les services spécialisés, les services d'achat ainsi que les services de sécurité au travail et de gestion de la qualité se chargent de la mise en œuvre concrète.

En raison de la grande importance des droits de l'environnement et des droits humains, et sachant que les exigences effectives et légales peuvent changer à court terme, WITRON a créé un poste de responsable des droits humains. Le-la responsable des droits humains est à la disposition des collaborateur·rice·s et des personnes externes en tant qu'interlocuteur en ce qui concerne les risques et les violations des droits humains et de l'environnement, tant chez nous que chez nos fournisseurs, prestataires de services et partenaires commerciaux. Il-elle conseille les départements concernés et supervise la gestion des risques à cet égard. Le-la responsable des droits humains est indépendant·e dans ses activités et rend compte directement à la direction.

Le respect et l'optimisation des standards élevés que nous appliquons dans le domaine des droits humains et de l'environnement ne peuvent être assurés que par un développement et un contrôle continu et constant de la gestion des risques. Nous sommes pleinement conscients de notre responsabilité à ce propos et prenons des mesures en conséquence.

Fait à Parkstein, le 22 décembre 2023

WITRON Stahlfertiger GmbH & Co. KG


Martin Stich
(Directeur/CEO)


Stefan Voit
(Directeur/CEO)

agissant en même temps pour toutes les entreprises qu'elle contrôle actuellement et contrôlera à l'avenir par analogie conformément aux § 15 et suivants de la loi allemande sur les sociétés par actions (AktG)